

LES MESURES CLÉS POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE BTP

Maîtriser les évolutions de la réglementation sociale et ses impacts dans votre GRH

1 JOUR, 7 HEURES

RH / MANAGEMENT /
HSE

CODE : MRH001

Objectifs de la formation

Dialogue social, inaptitude, licenciement, CPA, pénibilité : intégrer les obligations portées par la loi dans votre gestion des ressources humaines

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- DRH ; Responsable des Relations Sociales ; RH ; CHSCT ; Responsable prévention / sécurité

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Décrypter les dernières évolutions de la réglementation en droit du travail

- En ce qui concerne la durée et l'organisation du temps de travail
- En matière de charge de travail
- S'agissant des heures supplémentaires
- Compte pénibilité : assimiler la réglementation en matière de pénibilité dans le secteur du BTP

Réforme du régime d'inaptitude : conséquences pratiques

- Faire le point sur les licenciements économique et en cas d'inaptitude
- Focus sur l'allègement des obligations de suivi médical et sur la réforme du régime de l'inaptitude

Appréhender le nouveau cadre du dialogue social

- Maîtriser la réforme du droit des conventions et des accords collectifs
- Focus sur l'accord d'entreprise majoritaire
- Favoriser la négociation sur la préservation ou le développement de l'emploi
- Connaître les nouveaux aménagements pour les IRP

- Identifier les nouveaux droits syndicaux

Connaître les impacts concrets sur le secteur du BTP

- Lutter contre le détachement illégal
- Intégrer la primauté de l'accord d'entreprise en matière de durée du travail : calendrier, mise en œuvre
- L'assouplissement du licenciement économique : les critères de mise en œuvre
- Zoom sur la création du compte personnel d'activité : quelles sont conséquences pratiques pour votre entreprise
- Appréhender les difficultés de mise en place propre au secteur du BTP

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.